

Par **Anne Rialhe**, Présidente de l'ASDER

Chers adhérents et adhérentes de l'ASDER, bienvenue à cette AG 2023, que nous tenons au Phare à Chambéry, à côté de notre Maison des Énergies, maison à laquelle vous êtes conviés après la table ronde pour un moment convivial. Ce rapport moral porte sur l'année 2022.

Suite aux tensions sur les matériaux en 2021, l'année 2022 a vu démarrer en février, avec le début de la guerre en Ukraine, une crise énergétique au niveau européen, avec la fin des importations de gaz russe, accentuée en France par la faible disponibilité du parc nucléaire. Elle s'est traduite par des augmentations plus ou moins soudaines et plus ou moins importantes des prix de l'énergie, des budgets difficiles à équilibrer, pour les communes, les entreprises, les ménages. La crainte de ruptures d'approvisionnement, en particulier pour l'électricité, ruptures qui ont pu être finalement évitées, a fait la une des journaux, nous amenant à nous interroger à la fois sur la structure et la résilience de notre système électrique, nos consommations d'énergie, elle nous a obligé à penser un scénario avec moins, voire avec des coupures d'électricité. Ce contexte nous a tous familiarisés avec une notion que nous connaissons bien, depuis longtemps, à l'ASDER, la sobriété énergétique. Un « plan de sobriété énergétique¹ » a été publié en octobre par le ministère de la transition écologique, plan qui propose des mesures par secteur consommateur, les ménages et les logements, les transports, les entreprises et l'industrie, l'état et les collectivités territoriales, les activités tertiaires, la culture et le sport, le numérique. L'objectif est de 10 % d'économie sur nos consommations énergétiques à court terme, d'ici 2024. Notre expérience à l'ASDER, des FAMILLES à Energie Positive, aujourd'hui dénommé le programme Déclics, confirme que ce 10 % d'économie est largement atteignable sans difficulté. C'est la première étape pour limiter le changement climatique à 2°C au plus. C'est une étape qui a eu le mérite de faire connaître largement la sobriété, de permettre de poser de premières actions, car nous sommes passés de l'urgence climatique, finalement un peu lointaine malgré tous les signes précurseurs, à, disons, la panique énergéto-climatique : comment on s'approvisionne s'il fait froid ? Ou si on est en canicule ?

Car Météo France a classé l'été de l'année 2022 comme le deuxième été le plus chaud en France depuis le début du XX^e siècle, avec une canicule plus marquée, démarrant plus tôt dans l'année, une sécheresse accentuée et des incendies plus nombreux, plus longs, dans des régions qui se croyaient épargnées jusqu'à présent. Nous avons là des conséquences directes du réchauffement climatique et de nos consommations excessives d'énergie. Et en Savoie, le réchauffement climatique est plus rapide et plus marqué qu'ailleurs en France : l'agence alpine des territoires Agate constate un réchauffement effectif de +2,6°C en Savoie, alors que la moyenne française est de 1,5°C. Au point qu'un concept apparaît régulièrement dans les discussions et la presse, celui d'éco-anxiété.

Alors quelles actions possibles ?

Tout d'abord, comment nous nous organisons en interne. L'ASDER a renforcé et développé ses missions. Pour cela nous avons en interne travaillé à renforcer notre communication : l'équipe de la communication nous a proposé à l'assemblée générale extraordinaire un changement de nom, qui reflétera mieux notre champ d'action, qui n'est plus limité à la seule Savoie. Nous avons aussi renforcé notre offre sur la sobriété.

Pour répondre aux enjeux de plus en plus prégnants, aux demandes de plus en plus nombreuses, l'ASDER a augmenté ses services auprès de tous les partenaires. Aussi l'équipe s'est étoffée, avec 8 nouvelles embauches, soit maintenant 48 salariés soit 37 ETP, dont 21 pour le Service local de l'énergie et 16 pour l'École du bâtiment durable. Nous avons aussi inauguré officiellement les bungalows, en septembre, et nous occupons maintenant pleinement la Maison du Bon Vent. Ce développement est nécessaire, étant données la croissance des demandes et les prises de conscience. Si vous n'avez pas pu venir à cette inauguration, vous pourrez venir à celle de notre plateau technique dans les locaux de l'AFPA, qui aura lieu en octobre. Et si vous avez pu venir à celle des bungalows, vous pouvez aussi venir à celle du plateau technique, bien sûr !

Je veux rassurer tout de suite nos partenaires financiers : ce développement, qui sans doute continuera tant que nos sociétés ne sauront pas limiter leurs émissions de gaz à effet de serre à ce qui peut être stocké, tant que la neutralité carbone ne sera pas atteinte, ce développement a été bien maîtrisé cette année : notre bilan financier est équilibré, le chiffre d'affaires global est en croissance de 6 %, et se stabilise à 2,7 M€. Un très grand merci à ceux qui nous soutiennent, nos partenaires, nos financeurs, qui parfois sont aussi des partenaires avec qui nous travaillons. Sur la question des finances, je vais prendre une image, pour vous expliquer le fonctionnement : nos actions sont certes financées chaque année mais nous avançons avec très peu de visibilité, comme une course en montagne qui se fait principalement dans le brouillard. Parfois nous bénéficions d'éclaircies, qui permettent de visualiser quelques étapes, comme des conventions, le financement actuel de France Rénov' jusqu'à fin 2024, mais d'une manière

¹<https://www.ecologie.gouv.fr/sites/default/files/dp-plan-sobriete.pdf>

générale les deux codirectrices, appuyées maintenant par un responsable développement, consacrent une bonne partie de leur temps de travail à consulter la météo, les cartes IGN, la boussole, l'altimètre, pour se positionner au mieux et assurer pérennisation et développement de nos actions dans un environnement incertain. Vous l'avez compris, un vrai travail est fait pour répondre à des appels d'offre, rencontrer nos partenaires, préparer des conventions, préparer des accords de partenariat.

Alors merci pour les partenariats existants, et pour ceux qui démarrent, se rediscutent ou se négocient.

Et ce travail porte ses fruits.

Côté formation, l'ASDER en 2022 c'est pour la deuxième fois plus de 1 000 personnes formées, en formations longues certifiantes comme en formations courtes. Les sujets abordés sont divers, ils couvrent les énergies renouvelables, la rénovation, la sobriété. Le développement de partenariats pour le diplôme de chargé de projet, notre formation phare historique, se poursuit, avec un essaimage de l'École du bâtiment durable sur 4 nouveaux sites, soit 8 partenariats au total aujourd'hui. Cet essaimage permet de former au plus près du terrain et des particularités locales.

Plus de 11 000 personnes ont suivi un des 4 MOOC gratuits en 2022, soit plus de 60 000 personnes formées depuis 4 ans. Si le format du MOOC, un MOOC c'est une formation en ligne qui permet une grande souplesse pour suivre les cours, si le format du MOOC vous rebute un peu, si vous avez envie de mettre un peu de suspens dans vos apprentissages, si vous voulez y associer vos ados, surtout s'ils sont parfois éco-anxieux, nous vous inviterons dès cet été, avec la sortie d'un escape game, au nom de « réno escape », à vous évader des passoires thermiques. C'est un des exemples des travaux en partenariat que nous menons. C'est aussi un exemple de notre volonté de nous diversifier pour toucher tous les publics. D'autres projets sont en cours, avec de nouveaux partenaires, souvent de nouveaux entrants sur nos sujets, qui montrent combien la société dans son ensemble devient sensible à ces sujets.

Côté conseil, donc côté France Rénov, l'ASDER est la troisième structure nationale pour le nombre de demandes, nous avons traité 13 416 demandes d'informations, un chiffre similaire à celui de 2021. La demande, toujours forte, nous amène à devoir parfois faire patienter les particuliers quelques jours pour leur répondre mais tous reçoivent bien une réponse, en Savoie avec l'ASDER et en Haute-Savoie avec notre partenaire Innovalés et nous l'ASDER. Nous constatons aussi, le contexte a créé la demande, que la sobriété énergétique a fait son apparition dans les demandes. La hausse du prix des énergies s'est traduite par une plus forte demande pour les copropriétés et leurs rénovations, 109 projets ont été accompagnés, dont 69 accompagnements qui ont débuté en 2022. La tendance est à la hausse mais dans ce secteur, engager des travaux demande toujours un important travail d'accompagnement. Les collectivités territoriales représentent aussi une part importante des accompagnements : 115 projets ont été accompagnés en 2022, répartis sur tous les EPCI de la Savoie, aux deux tiers pour les énergies renouvelables et un tiers pour la maîtrise de l'énergie. Le dernier venu dans nos accompagnements, celui de 30 centres de santé en Savoie, est assuré par une de nos dernières embauches, celle d'un conseiller en transition énergétique et écologique en santé.

Cette année, les rendez-vous personnalisés ont permis l'économie de 14 millions de kWh, d'éviter l'émission de 2 220 tonnes de CO₂, et cela a généré l'équivalent de 25,2 M€ de travaux, correspondant à 314 emplois à temps plein.

Les perspectives pour cette année 2023 sont connues, elles vous seront présentées plus en détail dans le rapport d'activité. Retenez que nous poursuivons les actions en cours, que nous sommes très actifs pour identifier et réaliser de nouvelles actions, dans une logique de partenariat, de partage de nos savoir-faire et de démultiplication des effets des actions.

Une association c'est aussi une vie associative, avec ses temps forts : visites, conférences, lettres d'information et ses temps plus formels : assemblée générale, conseils d'administration et bureaux. Comme déjà depuis plusieurs assemblées générales, je tiens tout particulièrement à remercier le CA pour sa diversité, pour sa participation et pour les échanges qui y ont lieu. Tant pour les questions et difficultés que vous ne manquez pas de nous faire remonter, comme certains démarchages éhontés qui surfent sur les vagues vertes et fragilisent la transition écologique, que pour les partenariats qui se renforcent d'année en année, pour des actions accélérant la transition écologique. La loi du 10 mars 2023, relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, va nous donner quelques occasions supplémentaires d'échanges et de partenariat, pour développer les énergies renouvelables en Savoie, en combinant tous les modèles possibles, de la production locale, des chaufferies, de l'injection sur les réseaux de chaleur, électriques et gaziers. J'espère que ce sera l'occasion pour de nombreux particuliers de connaître l'ASDER et de la rejoindre.

Pour conclure, un grand, très grand merci aussi à toute l'équipe salariée, qui met en œuvre les programmes et en cherche constamment de nouveaux, avec de nouvelles aventures chaque année.

Bonne assemblée générale.

Anne Rialhe, Présidente de l'ASDER

